CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87182** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS CEDEX 481838613
Siret : 481 838 613 00018
Code NACE : 4312A
Numéro caisse de congés payés : 3272610
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005906624704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005906624704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : MORIN TERRASSEMENT DEMOLITION

LES BALEINES
72550 COULANS SUR GEE

Téléphone : 02 43 88 07 55 **Fax :**
Portable : 0620799279
Responsabilité légale :
MORIN MATHIEU GÉRANT

Site Internet : http://www.demolition-deconstruction-sarthe.fr
E-mail : mtd-morin@hotmail.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 535 540 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	5	20/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025